

SORTONS DU SQUAT !



Études de cas et outils pour l'accompagnement de personnes en squat

Une étude réalisée par :



 **quatorze**

et financée par :

Fondation
de
France

INTRODUCTION

Au début du projet « Sortons du squat ! », il y a un bâtiment occupé à Pantin depuis 2011 par un groupe d'hommes russophones et une date d'expulsion : le 19 Juin 2022. Onze années où un ancien garage est devenu un lieu de vie pour une trentaine de personnes qui ont pris la décision de quitter la Tchétchénie pour venir s'installer en France. Ils sont accompagnés depuis 2015 par l'association Habitat-Cité pour l'accès à leurs droits et pour suivre la procédure juridique lancée par le propriétaire du bâtiment : la mairie de Pantin.

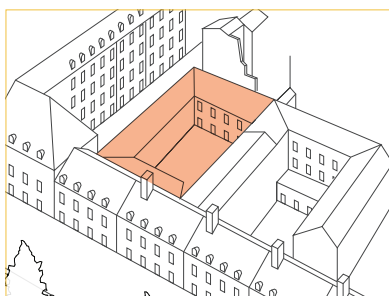
Le projet a pour objectif initial de capitaliser sur des expériences de squats existants ou ayant existé pour synthétiser les facteurs de réussite, ou du moins les outils, stratégies, connaissances, ayant permis la prolongation de l'occupation, le relogement des habitant·e·s ou la légalisation du lieu de vie. Les livrables se composent d'une série de fiches "études de cas" et de fiches "outils". Elles sont destinées à toutes associations ou collectifs souhaitant accompagner des personnes primo-arrivantes vivant en squat.

Par "squat", est entendue l'occupation sans droit ni titre d'un appartement ou d'un bâtiment vacant (Bouillon, 2003). Le terme "squat" vient des Etats-Unis et désigne à l'origine les pionniers qui s'installaient sur les terres inexploitées de l'Ouest américain, sans rien déboursier. Aujourd'hui, il qualifie communément une personne qui emménage illégalement et gratuitement dans un bâtiment vide pour en faire son lieu de vie. L'imaginaire collectif est souvent empreint d'une vision plutôt dépréciative du cadre de vie en squat et est

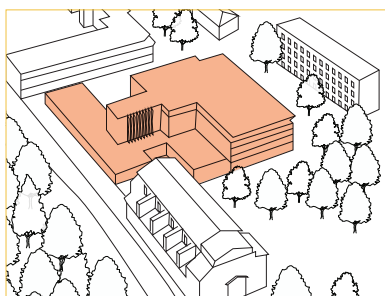
également marqué par des squats internationaux emblématiques tels la Torre David au Venezuela ou les squats d'artistes berlinois, hauts-lieux du street-art et de la scène électro. Le fait est que chaque squat est unique et tous se démarquent par la diversité de leurs occupant·e·s, le niveau de confort, de sécurité, le type de bâtiment, les modes d'organisation interne et le niveau d'appropriation des lieux.

Il est possible de distinguer plusieurs grandes catégories de squat, en fonction des activités qui y sont organisées. La première, le "squat politique" regroupe généralement des militant·e·s qui souhaitent faire de leur habitat une expérience de vie collective autogérée. Ils sont positionnés contre le mode de fonctionnement capitaliste de la société et la propriété. Le "squat d'artistes" mêle lieu de vie et activités créatives, dans un contexte où il est de plus en plus difficile de trouver des espaces d'atelier abordables au sein des grandes villes. Enfin, le squat d'habitation est un simple chez-soi, privé, où les espaces et leurs usages sont réservés aux habitant·e·s.

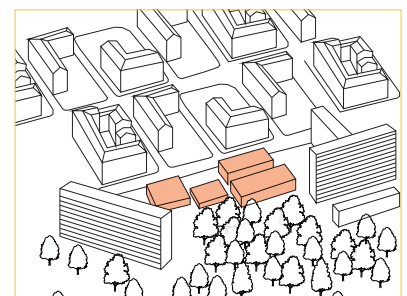
C'est cette dernière catégorie que nous avons choisie principalement d'explorer, puisqu'elle se rapproche le plus de la situation des habitants du squat de Pantin et des objectifs du projet. Si onze des douze squats retenus sont des squats d'habitation, certains possèdent des caractéristiques qui tendent parfois vers le squat politique, tant la mobilisation et le discours porté replacent l'occupation dans le contexte de l'accès au logement rendu quasiment impossible par la tension du marché de l'immobilier local.



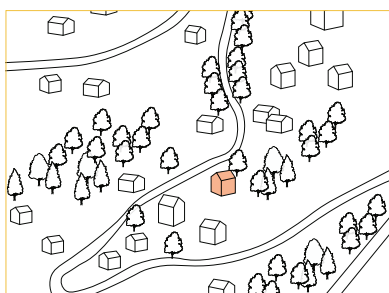
p1. La Marquise



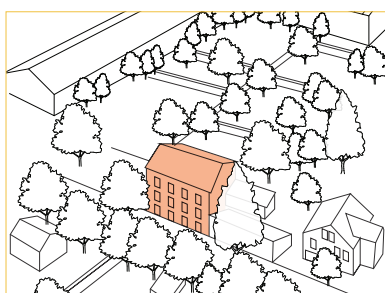
p3. Les Archives / Utopia 003



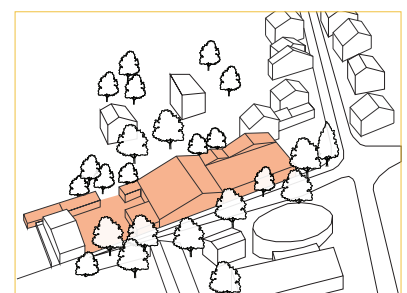
p5. Maurice Scève



p7. Chez Marcel



p9. Les Néfliers



p11. Sorins

Les études de cas se concentrent également principalement sur des squats où habitent des migrant·e·s primo-arrivant·e·s puisqu'il s'agit d'identifier des outils d'accompagnement spécifiques à ce public. Les freins qui les empêchent d'accéder au logement de droit commun sont nombreux : processus de sélection discriminant, montant des loyers, maîtrise des codes socio-culturels. Les parcours résidentiels des migrants en provenance des pays pauvres sont souvent chaotiques avec une alternance de situation de rue, d'hébergement chez des proches, de séjour en centres d'hébergement d'urgence. Pour ces personnes, la vie en squat est rarement un choix car elle est synonyme d'instabilité, d'insécurité et aussi d'inconfort moral à être dans l'illégalité (Bouillon, 2003). Cependant, elle revêt également certains avantages, comme celui de la gratuité, de l'indépendance vis-à-vis des institutions, de la possibilité de s'organiser collectivement et de manière autonome.

Les squats sont très hétérogènes en termes de dynamique au sein du quartier et de mixité sociale, tant au niveau des liens entre habitant·e·s que des liens créés avec les voisin·e·s. Pourtant, il s'agit parfois d'un enjeu de taille, puisque le soutien d'une association ou d'un collectif peut servir à visibiliser et légitimer la présence des habitant·e·s et d'ainsi diminuer le risque d'expulsion rapide. L'accompagnement d'une association et d'une avocat·e doit également permettre aux habitant·e·s une meilleure connaissance de leurs droits et donc une meilleure défense dans le cadre de la procédure juridique lancée par le propriétaire.

Pour faciliter la lecture, nous avons classé les fiches outils en quatre grandes catégories, détaillant l'éventail des actions d'accompagnement possibles :

◆ Accompagnement social

Des outils qui concernent l'accompagnement des personnes pour l'accès à leurs droits, liés directement à leur situation de squateur·se primo-arrivant·e·s.

★ Accompagnement juridique :

Des fiches synthétisant des conseils et informations concernant les procédures juridiques spécifiques aux occupations sans droits ni titre.

● Amélioration de l'habitat :

Des outils d'accompagnement à la sécurisation, la co-conception et la co-construction au sein des squat.

✱ Vie quotidienne et mobilisation :

Des outils pour l'accompagnement à l'organisation interne du lieu et la mobilisation d'un réseau de soutien.

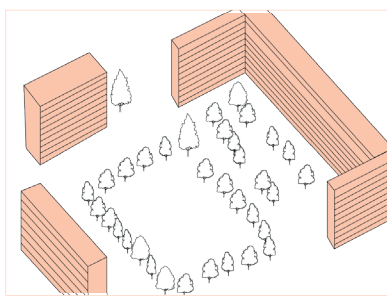
Comme cela a déjà été évoqué plus en amont, le squat est synonyme d'autonomie et d'autogestion. Pour les structures ou collectifs, il s'agit de proposer une forme d'accompagnement qui prend compte des volontés individuelles et collectives, qui informe pour permettre le choix. Les outils présentés ici ne conviendront pas à chacune des situations et à tout le monde, ils représentent un horizon de possibilités à discuter et la décision de les appliquer ou d'y prendre part appartient aux habitant·e·s eux-mêmes.

BIBLIOGRAPHIE

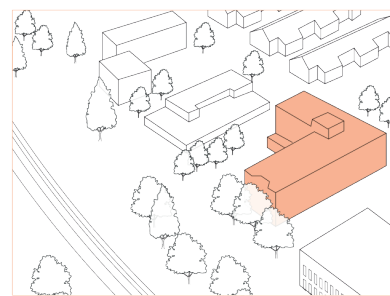
- *Le squat de A à Z*, Infokiosques, juin 2019.
- *Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville*, Florence Bouillon, Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 19, n°2, 2003.
- *Guide Jurislogement, Défendre les droits des occupants de terrain*, La Découverte, 2014.
- *Expulsions de terrain et de squat: sans titre mais pas sans droits* (gisti.org)



p13. Jules Auffret



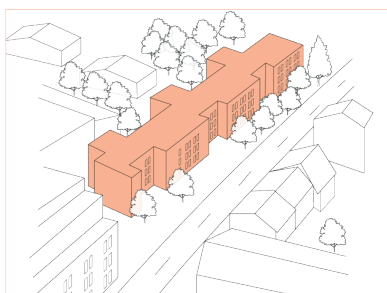
p15. Montereau-Fault-Yonne



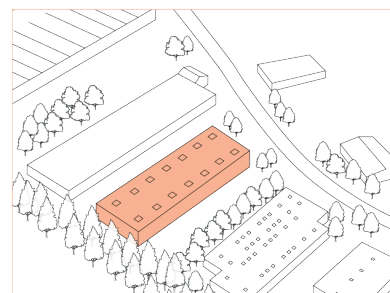
p17. Noisiel



p19. Hautes Bruyères

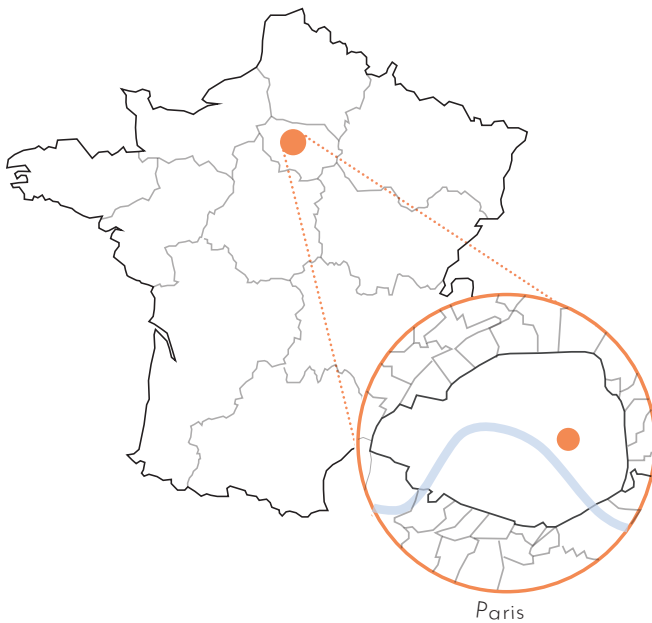


p21. Marceau

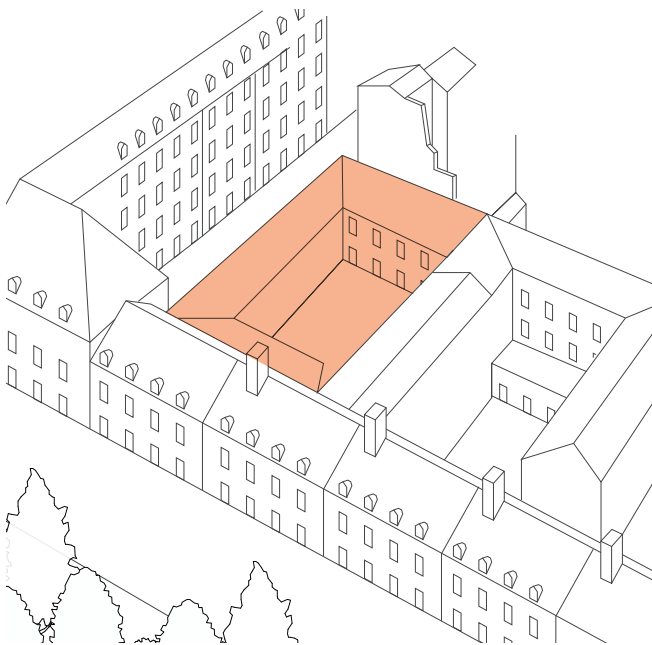


p23. Émerainville

LA MARQUISE



Paris



OCCUPANT·E·S

NOMBRE

35

STATUTS ADMINISTRATIFS

Divers statuts administratifs

COMPOSITION

Etudiant·e·s et jeunes travailleuse·s précaires



ÉCOSYSTÈME

STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

Jeudi Noir

LOCALISATION

Paris, 75005, France

TYPE DE BÂTIMENT

Hôtel particulier

TYPE DE FONCIER

Privé (particulier)

PROPRIÉTAIRE

Béatrice Cottin

DURÉE DE VACANCE DU LIEU

Depuis 1965 (44ans)

GÉNÈSE DU PROJET

Jeudi Noir milite pour la réquisition de bâtiments vacants dans Paris alors que l'accès au logement pour les personnes à faible revenu est de plus en plus difficile.

SITUATION JURIDIQUE

Procédure juridique engagée qui a donné suite à une expulsion du lieu.

SUPERFICIE

1500-2000m²

ESPACES COMMUNS

Cour

IMPACT SUR LE BÂTI

- Entrée sur la rue de Birague, donnant accès direct aux caves pour les soirées et événements sans passer par l'extérieur (Workshop étudiant·e Quatorze).
- Aménagement paysager dans la cour, permettant l'ouverture au public plusieurs fois par semaine (feat. Coloco).
- Façades extérieures rue de Birague en réemploi permettant de signaler l'occupation avec des codes architecturaux (Workshop étudiant·e Quatorze).
- Accrochage de fanions aux appuis de fenêtres sur la place des Vosges exposant les chiffres du mal logement (feat. Encore Heureux).

ORGANISATION

- Organisation par Jeudi Noir
- Lieu de vie, des troupes de théâtre viennent répéter, ciné-club, des associations peuvent se réunir dans les salles
 - Réunions hebdomadaires sur la répartition des tâches, sur l'organisation d'événements dans le bâtiment
- Forum social du logement dans les espaces communs.
- Ouverture au public

2009

Début d'occupation du squat suite à la transformation d'un ancien squat en foyer pour travailleuse-s migrantes

Réunions hebdomadaires sur la répartition des tâches, sur l'organisation d'événements dans le bâtiment

JANVIER 2010

Demande d'expulsion de la part de la propriétaire

SEPTEMBRE 2010

Proposition de la justice de mise en place d'une médiation

Travaux et aménagements réalisés par différents collectifs et associations avec les habitant-e-s

22 OCTOBRE 2010

La cour d'appel de Paris ordonne l'expulsion sans délai et le versement d'indemnités d'environ 80 000 euros.

23 OCTOBRE 2010

Expulsion

ACCOMPAGNEMENT

- Accès au logement

LEVIERS

- **Ouverture au public** : acceptation dans le quartier et relations apaisées avec les voisin-e-s.

- **Soutiens** du Parti socialiste, d'associations de défense des mal-logé-e-s (Les Enfants de Don Quichotte, la fondation Abbé Pierre), de la municipalité de Paris et du Conseil régional d'Île-de-France, des Verts au conseil de Paris.

- Lors de l'expulsion, un rassemblement de soutien s'est constitué aux abords du lieu, devenu ces derniers mois un **symbole de la crise du logement à Paris**.

FREINS

- **Communication de la presse : augmentation du risque judiciaire** (80 000€ de dette solidaire pour les occupant-e-s au procès en appel).

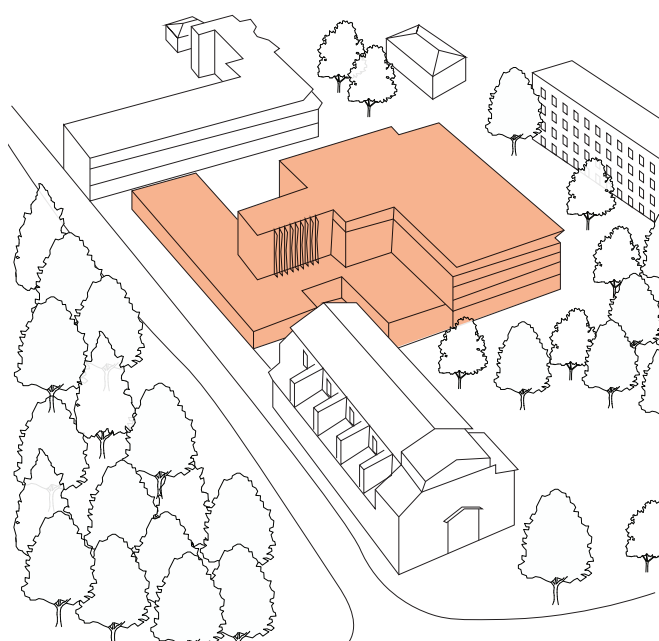
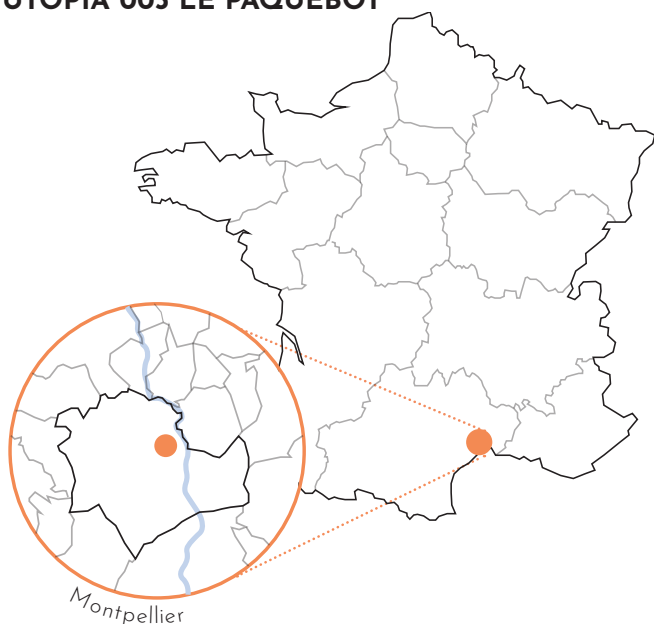
- **Dialogue compliqué avec l'avocate tutrice** : Propriétaire placée sous tutelle de son ayant droit (un neveu) échanges interdits avec elle. Evacuation sèche sans proposition de relogement.

LÉGENDE

-  Entrée dans le lieu
-  Sortie du lieu
-  Améliorations du lieu
-  Événements accompagnement
-  Événements juridiques
-  Violences

LES ARCHIVES

UTOPIA 003 LE PAQUEBOT



LOCALISATION

Montpellier, 34000, France

TYPE DE BÂTIMENT

Anciennes archives départementales

TYPE DE FONCIER

Public du domaine public

PROPRIÉTAIRE

Ville de Montpellier

GÉNÈSE DU PROJET

- " Plus de 14 000 logements sont inhabités sur Montpellier et pourtant 80% des appels émis vers le 115, le numéro d'urgence d'hébergement, restent sans réponse." (Le poing 27)
- Occupation de Utopia 003 en 2016 dans un quartier en voie de gentrification

SITUATION JURIDIQUE

Procédure juridique engagée

SUPERFICIE

4000 m²

ESPACES COMMUNS

Jardins participatifs

IMPACT SUR LE BÂTI

- Création d'un potager collaboratif
- Fresque géante sur le bâtiment pour marquer la fin du squat

ORGANISATION

- Expérimentation d'organisation collective et solidaire
- Gouvernance des lieux gérée par les habitants
- Assemblées générales
- Ateliers proposés par les habitants



OCCUPANT·E·S

NOMBRE

200

PAYS D'ORIGINE

Divers

STATUTS ADMINISTRATIFS

Migrant·e·s, familles, sans-papiers comme sans domiciles fixes, en abandon de droits

COMPOSITION

Personnes seules, familles



ÉCOSYSTÈME

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Coodination Luttopia
Secours populaire
La Cimade
Médecins du Monde

2014

Création de la Coordination Luttopia en 2014 et deux expérimentations d'occupation de lieux vacants. Plus de 650 personnes ont dormi au moins une fois à Utopia 001 et 002

2016

Début d'occupation de Utopia 003

2018

Demande d'expulsion déposée par la ville de Montpellier

SEPTEMBRE 2018

Organisation du festival X-Pulsion Squat Festival pour lutter contre l'expulsion

Création d'un potager collaboratif

FIN 2020

- Concertation avec les autorités amorcée pour rechercher des solutions de relogement
- Engagement écrit de relogement avant expulsion de la part de la ville de Montpellier
- Constitution d'un comité de pilotage avec la collectivité

OCTOBRE 2020

- Structuration du Collectif en association porteuse d'un projet pédagogique et opérationnel
- Mise en place d'une équipe de travailleuse-s sociaux-ales de la mairie pour accompagner le public dans le relogement

MARS 2021

Engagement de relogement à condition que le bâtiment soit restitué au 31 mars.

FÉVRIER 2021

Création d'une fresque géante sur le bâtiment pour marquer la fin du squat

SEPTEMBRE 2021

Sortie du lieu

SEPTEMBRE 2021

Nouveau lieu d'accueil de jour et d'hébergement

ACCOMPAGNEMENT

- Accès pour tous·tes au logement, à l'alimentation, à la santé, à la culture et au travail
- Accès au droit commun

LEVIERS

- **Bonne gestion du squat par Luttopia** donnant une bonne vision extérieure.
- **Effervescence médiatique** due au nombre important de personnes accueillies
- Bonne gestion du site qui a mené **la municipalité à s'engager pour trouver un nouveau site** lorsqu'il a fallu partir des archives.
- **Sortie du squat** : transition douce sans expulsion, en lien avec les services sociaux.
- **Accompagnement et relogement** de familles et des personnes résidentes du squat. Le format "résorption" du squat perçu comme un modèle par les acteurs locaux.

FREINS

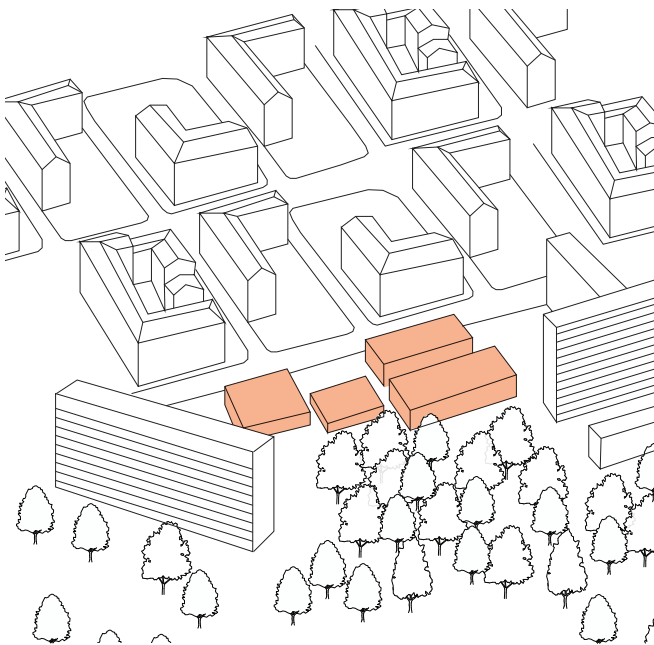
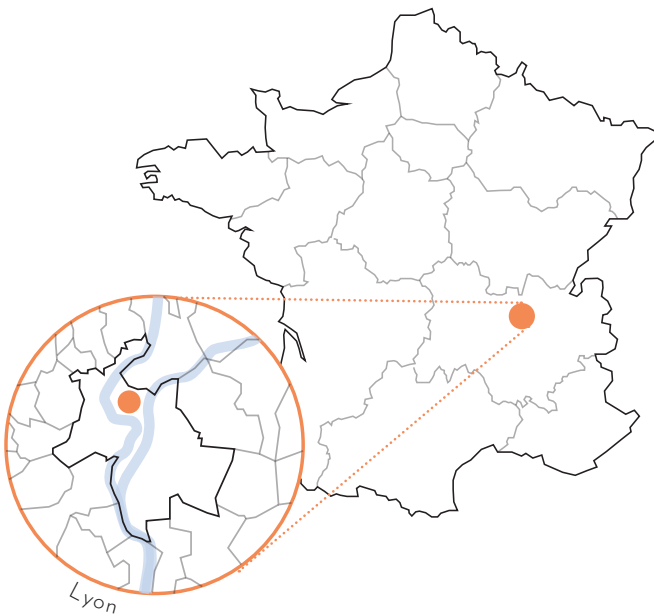
- **Conditions d'accueil et de sécurité insuffisantes** : risque incendie à cause du système électrique défectueux, lits séparés par des rideaux.
- **Accompagnement social insuffisant** (sauf au moment de la sortie de squat) : une seule bénévole essayait d'orienter au maximum vers le droit commun. En parallèle, des orientations (officieuses) vers le squat étaient faites par le 115 et d'autres partenaires montpellierains.

LÉGENDE

- Entrée dans le lieu
- Sortie du lieu
- Améliorations du lieu
- ◆ Événements accompagnement
- ★ Événements juridiques
- ✱ Violences

PÉRIODE DE COVID 19

MAURICE SCÈVE



LOCALISATION

Lyon, 69004, France

TYPE DE BÂTIMENT

Ancien collège

TYPE DE FONCIER

Du domaine public

PROPRIÉTAIRE

Ancien collège appartenant à la municipalité

DURÉE DE VACANCE DU LIEU

5 ans

GÉNÈSE DU PROJET

Ouverture du bâtiment suite à la coupure de l'eau dans le parc des Chartreux, où dormaient en tentes quelques dizaines de mineurs isolés.

SITUATION JURIDIQUE

Procédure juridique engagée

SUPERFICIE

Espace de vie : 2400m²

Parcelle : 8000m²

IMPACT SUR LE BÂTI

Travaux d'électricité, fabrication de meubles et plomberie réalisés par les habitants et bénévoles. Travaux de remise en état de la part de l'association FNDSA.

ORGANISATION

Désignation de « référent·e·s » qui s'organisent pour gérer la plupart des questions de la vie quotidienne et qui, avec les personnes en soutien, animent des commissions de travail (alimentation, travaux, animation, communication...). Ils et elles s'organisent pour faire la cuisine sur place pour plus de 200 personnes tous les soirs, pour l'entretien des locaux, les travaux pour améliorer les conditions de vie, etc. En plus de ces commissions, une Assemblée Générale hebdomadaire des soutiens se réunit sur place tous les mercredis soirs, en articulation avec une AG des habitants le dimanche soir.



OCCUPANT·E·S

NOMBRE

150 à 450

PAYS D'ORIGINE

Pays d'Afrique de l'Ouest

STATUTS ADMINISTRATIFS

Mineurs isolés

COMPOSITION

Hommes seuls



ÉCOSYSTÈME

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Alliance solidaire Lyon

Collectif soutien migrant 69

Collectif « Mineurs isolés étrangers »

Association Lyonnaise Pour l'Insertion par le Logement (ALPIL)

Foyer Notre Dame des Sans Abri (FNDSA)

SOUTIENS CITOYEN·NE·S

Les ouvreureuses de squat

Habitant·e·s du quartier



ACCOMPAGNEMENT

- Alliance solidaire Lyon (permanences accompagnement social mardi et vendredi) : une convention signée entre l'ALPIL, le FNDSA et la Métropole concernant l'intervention, notamment sur 4 axes : accompagnement et médiation aux travaux
- Alimentation, accès aux droits et soutien socio-juridique
- Accompagnement socio-éducatif des mineur·es non-accompagné·es

LEVIERS

- **Très grande mobilisation citoyenne :**
Dès l'ouverture du lieu, un élan de solidarité s'est exprimé, dans le voisinage, le quartier et l'arrondissement à travers des visites, des dons de vêtements, de nourriture, de matériel ou l'accueil le temps d'un repas, d'une douche chaude...
- **Expulsion sans violence**, en douceur, 400 personnes étaient venues au squat ce jour-là en soutien.
- **Négociations possibles avec la métropole :**
Réunion avec la municipalité avec un accord signé
- **Forte médiatisation :**
Passage à la radio (radio canut), soirées Jam session, Goûters, nombreux rassemblements, adresse mail, page facebook, cagnotte hello asso...

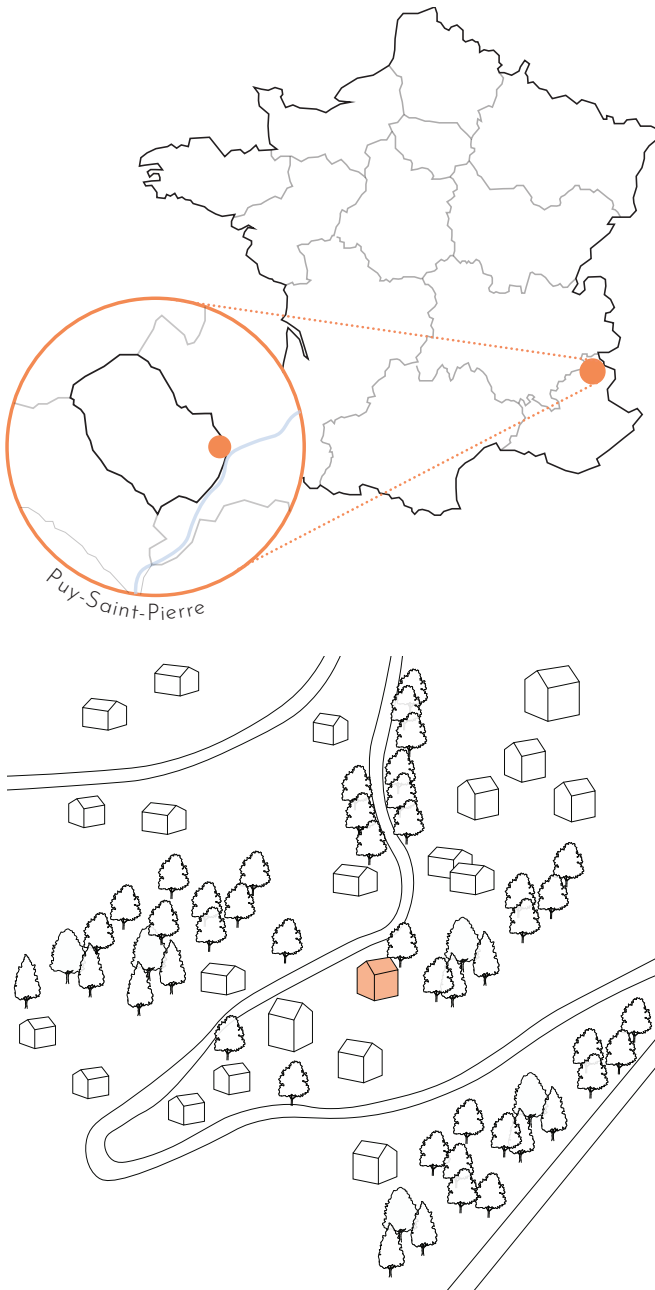
FREINS

- **Accompagnement social trop léger**
Trop maigres moyens sur le volet accompagnement social des 450 habitant·es.
- **Résultats sur le volet du relogement en demi-teinte :**
Personnes relogées en hébergement d'urgence 180 jeunes, c'est une semi victoire.
- 70 personnes hébergées en CADA
- 60 jeunes en attente de reconnaissance minorité pris en charge par la métropole
- 50 jeunes hébergé·es en hôtel, remis·es à la rue après 2 semaines
- 40 personnes ont choisi de ne pas être hébergées par les institutions

LÉGENDE

- Entrée dans le lieu
- Sortie du lieu
- Améliorations du lieu
- ◆ Événements accompagnement
- ★ Événements juridiques
- ✳ Violences

CHEZ MARCEL



LOCALISATION

Puy-Saint-Pierre, 05109, France

TYPE DE BÂTIMENT

Maison individuelle avec jardin

TYPE DE FONCIER

Privé (particulier)

PROPRIÉTAIRE

Les ayants droits de feu Marcel Amphoux

DURÉE DE VACANCE DU LIEU

5 ans

GÉNÈSE DU PROJET

« Ce lieu, à la base, on l'a ouvert pour pallier la fermeture probable du centre d'accueil orientation de Briançon, où une douzaine de Soudanais étaient hébergés. On voulait éviter qu'ils se retrouvent à la rue. »

SITUATION JURIDIQUE

Pas de procédure juridique ouverte à ce jour à l'encontre des habitants due au flou juridique autour de la question du ou des propriétaires.

SUPERFICIE

Espace de vie : 330m²

Parcelle : 1350m²

ESPACES COMMUNS

Jardin - potager

ORGANISATION

- « L'esprit, c'est plus celui d'une colocation et d'un lieu de vie collectif et multiculturel »
- Activités mises en place par les bénévoles : ski de fond, foot, cours de français, réparations de vélo...
- Dons de vêtements, de nourriture, soirées de soutien
- Suite aux violences; seules des personnes exilées ont habité le lieu même si des soutiens se mobilisaient sur le site.
- Fort lien avec le refuge, aller-retour des habitants entre les deux lieux.

OCCUPANT·E·S

NOMBRE

Variable : entre 8 et 10

PAYS D'ORIGINE

Pays d'Afrique

STATUTS ADMINISTRATIFS

Divers statuts administratifs

COMPOSITION

Hommes seuls

ÉCOSYSTÈME

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

EKO! (raccordement tout à l'égout)

Association Mappemonde

Secours populaire (nourriture)

SOUTIENS CITOYEN·NE·S

Lieu ouvert par un collectif de solidaires

Habitant·es de Briançon

ÉTÉ 2017

Date d'entrée dans le squat

2017

Trois semaines de remise en état du lieu (raccordement, isolation etc.)

2017

L'association Marcel sans frontières est créée afin de disposer d'un compte en banque et de payer les factures.

28 JUILLET 2018

Soirée "1 an chez Marcel". Fort soutien de personnes solidaires qui ont parfois habité le lieu

2019

Association Chez Marcel qui prend fin pour causes de violences dans le lieu

2019

Création d'un jardin-potager

2019

Diagnostic du lieu

2020

Une architecte vient habiter sur le site. Un temps d'adaptation pour les habitants a été nécessaire. Cela a marqué un nouveau moment de structuration du squat, permettant une certaine stabilisation pour les habitants

2021

Aménagement d'une salle de bain

2022

Aujourd'hui encore les habitants du lieu sont des soutiens et exilés

ACCOMPAGNEMENT

- Suivi de l'association Mappemonde possible si la personne se déplace

LEVIERS**- Grande longévité due au flou juridique :**

La veuve du propriétaire mène une bataille juridique depuis 2012 pour se faire reconnaître en tant qu'ayant droit et héritière de la maison, alors qu'un testament avait été retrouvé où Marcel souhaitait léguer ses propriétés à ses locataires.

- Grande autonomie des habitants :

Les personnes exilées habitantes du lieu ont toujours été au centre des processus de décision.

- **Evènements** : concerts, soirées de soutien. Le samedi 28 juillet 2018 : soirée 1 an chez Marcel. Fort soutien de personnes solidaires qui ont parfois habité le lieu.

- Création d'une association :

Les ami·es de chez Marcel / Reception fonds FAP (Fondation Abbé Pierre), peu utilisée aujourd'hui.

FREINS**- Confort relatif :**

Pas de véritables toilettes (trous à l'extérieur), pas de réseaux d'évacuation, punaises de lit presque omniprésentes.

- Pas d'accompagnement social sur site :

Troubles non pris en compte.

- Instabilité :

Difficulté à mettre des choses en place sur le long terme à cause de la rotation des habitants et soutiens.

LÉGENDE

○ Entrée dans le lieu

● Sortie du lieu

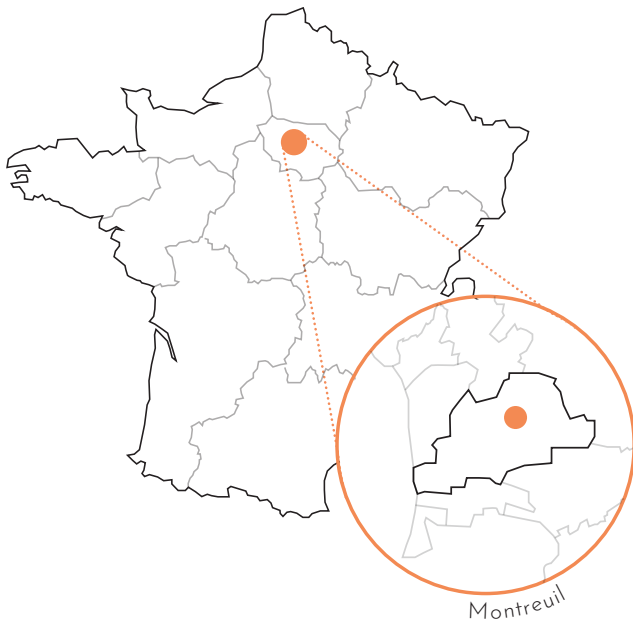
● Améliorations du lieu

◆ Evénements accompagnement

★ Evénements juridiques

✱ Violences

LES NEFLIERS



LOCALISATION

Montreuil, 93100, France

TYPE DE BÂTIMENT

Ancien local à bureaux
en parpaings et béton banché enduits.

TYPE DE FONCIER

Privé (entreprise)

PROPRIÉTAIRE

EPFIF

SITUATION JURIDIQUE

Procédure lancée mais mise en pause via des négociations
entre le propriétaire et la ville.

SUPERFICIE

Espace de vie : 300m²

Parcelle : 600m²

ESPACES COMMUNS

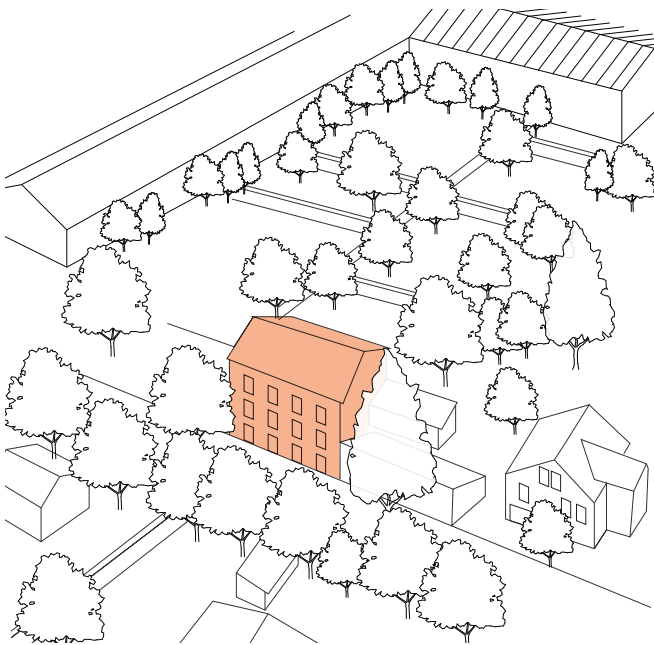
Cour, rue

IMPACT SUR LE BÂTI

- Autoconstruction de baraques autour du bâtiment
- Entrepôts aménagés sommairement en espaces de vie

ORGANISATION

- Les familles habitent à Montreuil depuis 20-30 ans, elles sont donc très attachées au territoire.
- Deux ou trois familles se positionnent dans un rapport de domination par rapport aux autres; ce qui passe par des privilèges : places de stationnement, lieu d'habitation dans le squat.
- Phénomènes de décohabitation qui font que les personnes habitant sur le site évoluent régulièrement.
- Acina organise des temps collectifs organisés où tous les habitant·es sont invité·es à participer.
- Les habitant·es ne semblent pas avoir de volonté d'agir de manière collective ou de mettre en place de processus collectif sur le long terme : vision très pragmatique de la vie.



OCCUPANT·E·S

NOMBRE

23 familles

PAYS D'ORIGINE

Roumanie

STATUTS ADMINISTRATIFS

Ressortissant·es européen·enne·s

COMPOSITION

Familles

ÉCOSYSTÈME

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

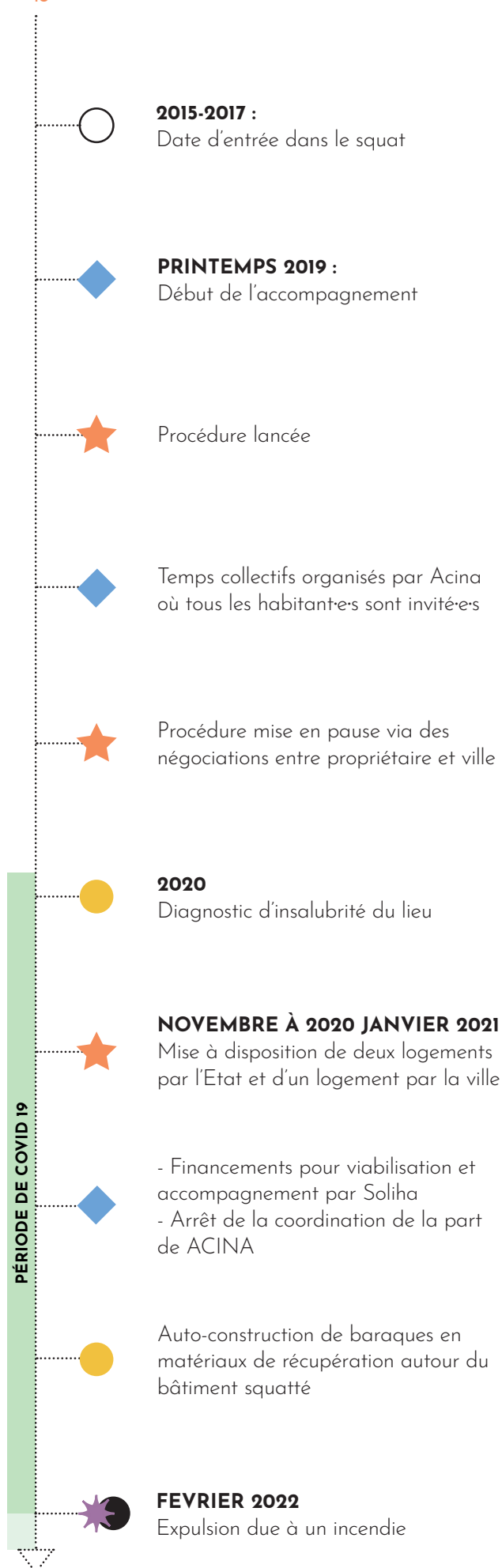
- ACINA
- Interasso 93 MDM
- Romeurope Solidarité internationale (réunion opérationnelles, plaidoyer)
- Soliha (opérateur relogement)
- L'école en chantier
- PUI : Première Urgence Internationale

SOUTIENS CITOYEN·NE·S

- Conseil de quartier
- Xavier Versatz "le bénévole très impliqué"

ACTEUR·RICE·S PUBLIC·QUE·S

- L'école Danton s'est mobilisée : accompagnement des enfants sur le chemin de l'école, devoirs.



ACCOMPAGNEMENT

- Accès aux droits
- Accompagnement à l'accès au logement avec Soliha

LEVIERS

- **Multiplicité d'acteur·rice·s** qui permet une forte mobilisation autour du site.
- **L'école voisine était très impliquée** et a permis la scolarisation de nombreux enfants sur site.
- **Pas de menace d'expulsion :** Procédure juridique mise à l'arrêt grâce aux négociations de la mairie.

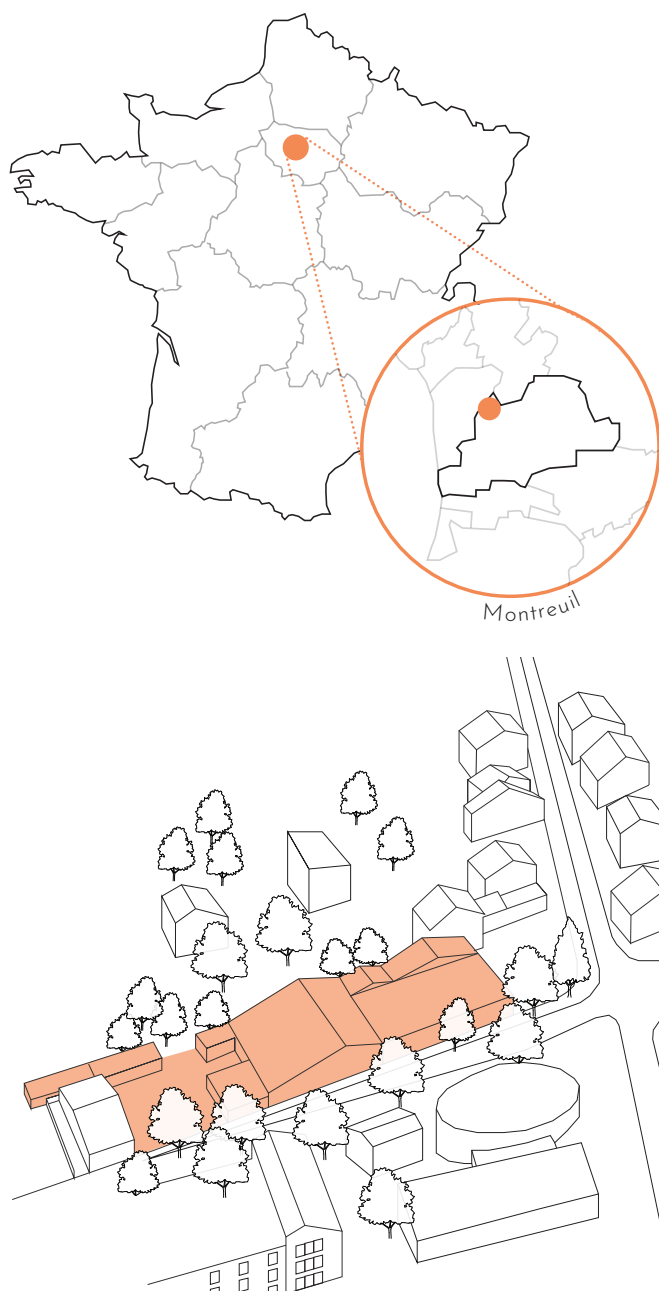
FREINS

- **Insalubrité :** Forte insalubrité sur le site, qui n'a jamais été résolue, malgré les propositions de solutions et financements.
- **Incendie :** Les personnes ont été forcées de quitter le terrain suite à un incendie sur le site. 3 personnes ont été gravement blessées.
- **Série d'actes manqués orchestrés par la Mairie de Montreuil :** Pas de stratégie long terme de résorption, frein au relogement des personnes, frein aux opportunités de financement et d'action proposées par les opérateur·rice·s.
- **Relations compliquées avec les voisin·es :** Certains voisin·es très violents à l'encontre des habitant·es.
- **Implication difficile des habitant·es :** Résistances dans la mise en place de dynamiques collectives.

LÉGENDE

- Entrée dans le lieu
- Sortie du lieu
- Améliorations du lieu
- ◆ Evénements accompagnement
- ★ Evénements juridiques
- ★ Violences

SORINS



LOCALISATION

Montreuil, 93100, France

TYPE DE BÂTIMENT

Ancienne serrurerie

TYPE DE FONCIER

Du domaine public

PROPRIÉTAIRE

OPH-M

GÉNÈSE DU PROJET

Expulsion de leur squat en juillet 2011 (ancienne usine désaffectée), 300 personnes dont enfants et femmes vivent à la rue et dans un stade jusqu'à l'hiver. Mobilisation d'un comité de soutien autour d'actions collectives et de moments de convivialité.

SITUATION JURIDIQUE

Pas de procédure juridique

SUPERFICIE

Espace de vie : 670m²

Parcelle : 1307m²

ESPACES COMMUNS

Cour, espace de vie (repas, festivités...), salle de prière

ORGANISATION

- Association composée d'habitant·e·s et de soutiens
- Cuisine faite par des femmes engagées par l'association
- Participation aux événements du quartier (vides greniers etc.)
- Organisation d'événements ouverts au quartier
- Mobilisation militante pour la défense des droits des mal-logé·e·s et pour l'accueil et l'accompagnement de personnes concernées par le mal logement, les expulsions, etc.
- Cours de français
- Les habitant·e·s paient une part des charges (en 2019 : 8,5€ / mois) avec un système de solidarité pour les habitant·e·s sans ressource financière

IMPACT SUR LE BÂTI

Mise en sécurité, isolation, création d'une cuisine, installation de chauffe-eau.



OCCUPANT·E·S

NOMBRE

173

PAYS D'ORIGINE

Afrique de l'Ouest : Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire.

STATUTS ADMINISTRATIFS

Divers statuts administratifs : personnes sans papier, détenteur·rice·s de permis de séjour

COMPOSITION

Hommes seuls



ÉCOSYSTÈME

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Habitats Solidaires

SOUTIENS CITOYEN·NE·S

Petites Pierres (financement participatif)

Voisin·e·s solidaires

CONSTRUCTION

La Fondation des Architectes de l'Urgence

ACTEUR·RICE·S PUBLIC·QUE·S

Ville de Montreuil

ÉTÉ 2011 :

Expulsion de 300 personnes du squat d'une ancienne usine désaffectée

AUTOMNE-HIVER 2011 :

Soutien et accompagnement citoyen et de la ville de Montreuil

HIVER 2011 :

Entrée dans le bâtiment

2011 :

- Convention de mise à disposition & constitution du groupe en association
- Diagnostic d'insalubrité du lieu & mise en sécurité du lieu, isolation, rénovations sanitaires...

2012 :

Convention d'occupation précaire

2014 :

Le lieu est considéré comme un "Foyer informel" faisant partie des foyers recensés par la ville de Montreuil

AVRIL-JUILLET 2015 :

Isolation et aménagement de chambres et dortoirs avec l'aide financière et technique de Habitats Solidaires et la Fondation des Architectes de l'Urgence

2015 :

Rénovation de la cuisine et des sanitaires avec le soutien financier de la Fondation SOMFY

2017 :

Quelques personnes sont régularisées par la préfecture de Seine-Saint-Denis

MAI 2019 :

Ecriture d'une première lettre à la préfète demandant la régularisation de l'ensemble des habitants qui sera suivi d'un rendez-vous non fructueux avec les services du Secrétaire général de la Préfecture

PÉRIODE DE CONFINEMENTS :

Mise en place d'une aide alimentaire de la mairie de Montreuil et soutien financier citoyen pour les réparations régulières du bâti

MAI 2020 :

Ecriture d'une seconde lettre au Préfet, sans réponse.

AOÛT 2020 :

Elaboration d'une liste annuelle officialisée par la ville comme preuve de présence sur le territoire des habitant

ACCOMPAGNEMENT

- Accès aux droit
- Accès et amélioration du bâti

LEVIERS

- **Mobilisation citoyenne** lors de l'expulsion de leur ancien squat qui a permis de sortir de l'invisibilité et de renforcer les liens avec les élu·es locaux·ales.

- **Soutien de la municipalité** pour l'installation dans le lieu.

- **Pérennisation du squat dans le temps**, notamment grâce au soutien de la municipalité et de la signature de conventions d'occupations et de baux, permettant l'officialisation du lieu comme foyer et la sortie du statut de squat.

- **Implication du voisinage** et implication du squat dans la vie de quartier, leur donnant une visibilité, les intégrant dans la société et incitant ainsi au soutien du voisinage.

FREINS

- **Peu de possibilités de relogement des habitant·es**

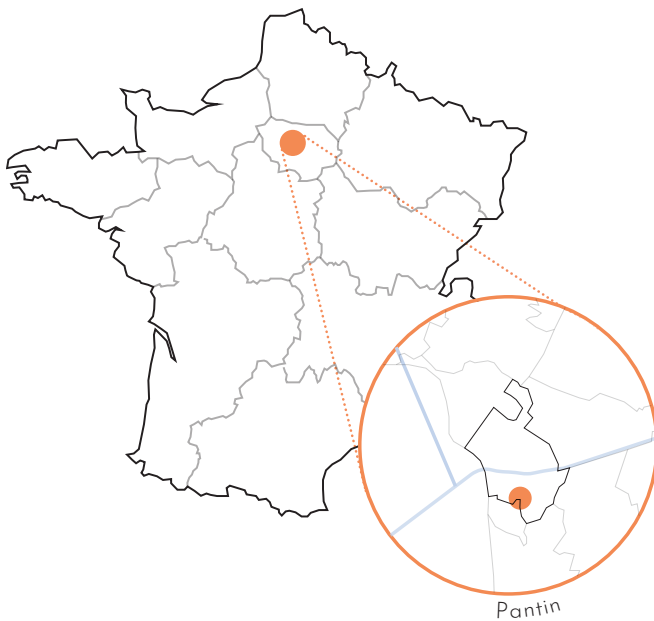
- **Peu d'habitant·es avec accès à l'emploi**, et notamment pendant la période de covid (restauration et bâtiment au ralenti).

- **Les rénovations et réparations** nécessaires sont très régulièrement faites avec des pièces de réemploi ayant une courte durée de vie due à leur usage intense (nombre élevé d'habitant·es).

LÉGENDE

- Entrée dans le lieu
- Sortie du lieu
- Améliorations du lieu
- ◆ Événements accompagnement
- ★ Événements juridiques
- ✱ Violences

JULES AUFFRET



LOCALISATION

Pantin, 93500, France

TYPE DE BÂTIMENT

Ancienne serrurerie

TYPE DE FONCIER

Privé (entreprise)

DURÉE DE VACANCE DU LIEU

Quelques mois

GÉNÈSE DU PROJET

Les premier·ère·s arrivant·e·s sont en procédure d'asile ou de régularisation. Puis de nouvelles personnes arrivent suite à l'expulsion d'un squat aux Lilas. D'autres s'installent ensuite en fonction des places disponibles.

SITUATION JURIDIQUE

Procédure d'expulsion engagée

SUPERFICIE

Espace de vie : 330m²

Parcelle : 1350m²

ESPACES COMMUNS

Cour avec parking, salle à manger, salle de prière, salle de sport.

IMPACT SUR LE BÂTI

- Travaux de remise aux normes du système électrique
- Création d'un espace salle d'eau et sanitaires
- Rénovation d'un espace cuisine
- Aménagement de chambres individuelles et création de nouvelles chambres individuelles dans les espaces vacants

ORGANISATION

- Organisation collective interne pour la prise de décisions
- Solidarité financière entre ceux qui ont des ressources et ceux sans ressources
- Cours de français in situ



OCCUPANT·E·S

NOMBRE

25

PAYS D'ORIGINE

Russie (Tchéchénie), Géorgie

STATUTS ADMINISTRATIFS

Demandeureuse·s d'asile, réfugié·e·s, détenteur·rice·s de titres de séjour, débouté·e·s, sans papiers

COMPOSITION

Hommes seuls et couples

ÉCOSYSTÈME

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Habitat-Cité

La Requincaillerie

ACTEUR·RICE·S PUBLIC·QUE·S

Ville de Pantin

2011

Installation des premier·ère·s habitant·e·s

2012

Début du suivi socio-administratif individuel par Habitat-Cité

2014

Installation de nouveaux·elles habitant·e·s suite à l'expulsion du squat des Lilas

15 SEPTEMBRE 2015

Début du projet d'amélioration des conditions de vie dans le squat avec Habitat-Cité et La Requincaillerie

FÉVRIER 2016

Annonce du rachat de la parcelle par la Mairie de Pantin

AVRIL 2016

- Accord de la Mairie pour sécuriser le réseau électrique et laisser les habitant·e·s dans le squat temporairement
- Constitution d'une liste des habitant·e·s et demande de la mairie de murer les chambres au fur et à mesure de leur relogement

OCTOBRE 2017

Visite de la Mairie dans le squat et constat d'un décalage entre la liste des habitants et l'occupation réelle

JANVIER 2018

Procédure d'expulsion initiée par la Mairie.

11 DÉCEMBRE 2018

Ordonnance du référé favorable aux habitants. La Mairie est déboutée de sa demande d'expulsion et fait appel, délais obtenus jusqu'au 30 juin 2020.

JANVIER 2020

Travaux de sécurisation sur le réseau électrique

2020

Délais supplémentaires accordés par le JEX jusqu'au 6 juillet 2021

2021

2ème procédure devant le JEX. Délais obtenus jusqu'au 19 juin 2022

AVRIL 2022

Proposition de rachat de la parcelle par Quatorze avec l'appui d'Habitat-Cité

ACCOMPAGNEMENT

- Asile et droit au séjour
- Hébergement et logement
- Accès aux soins
- Travaux de sécurisation et d'amélioration des conditions de vie

LEVIERS

- **Pérennité du squat dans le temps** qui a permis à plusieurs habitant·e·s d'obtenir l'asile ou un titre de séjour, un logement, un emploi et de sortir du squat.
- **Procédures juridiques de demande de délais supplémentaires** avant expulsion mises en oeuvre par une avocate spécialisée. Des résultats obtenus grâce aux travaux de sécurisation et de rénovation.
- Présence d'un projet avec l'association Habitat-Cité, procédures de demandes de logement social, DAHO/DALO.
- Cours de français et démarches d'intégration des habitants.
- **Proximité du bureau d'Habitat-Cité**, maîtrise de la langue russe par les équipes, connaissance de la zone géographique de provenance des habitant·e·s et du contexte politique.

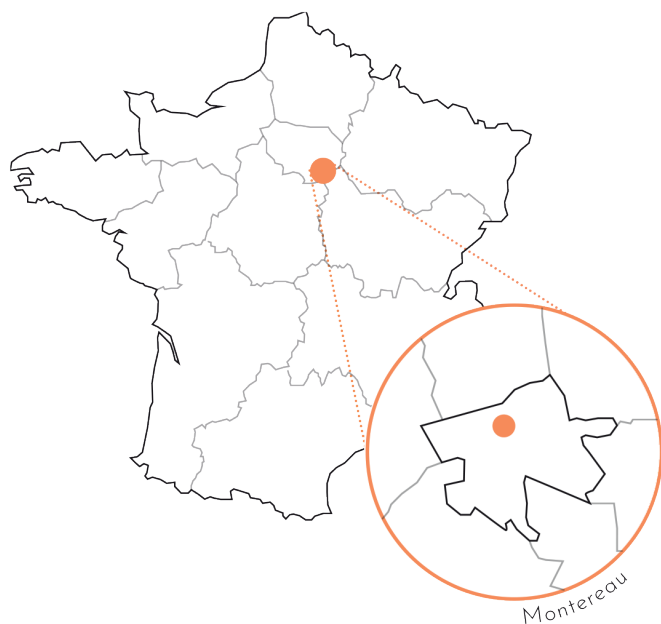
FREINS

- **Absence d'intérêt des habitant·e·s pour une organisation en association** afin d'obtenir plus de visibilité auprès de la mairie.
- **Exigence de la Mairie de ne pas inviter les habitant·e·s** lors des réunions organisées avec Habitat-Cité qui a nui à la transparence et à la compréhension des besoins de tous·tes.
- **Exigence de la Mairie d'instaurer une liste fixe des habitant·e·s** et contrôle des habitant·e·s résident·e·s sans contrepartie de relogement qui n'était pas réaliste.

LÉGENDE

- Entrée dans le lieu
- Sortie du lieu
- Améliorations du lieu
- ◆ Événements accompagnement
- ★ Événements juridiques
- ✱ Violences

MONTEREAU-FAULT-YONNE



LOCALISATION

Montereau, 77130, France

TYPE DE BÂTIMENT

HLM (T4-T5)

PROPRIÉTAIRE

OPHLM Confluence Habitat

GÉNÈSE DU PROJET

Les appartements ont été ouverts sans voie de fait (en obtenant les clefs) / les familles se transmettent ensuite les clefs de particulier à particulier.

SITUATION JURIDIQUE

Procédures d'expulsion régulières (normale + saisine JEX)

SUPERFICIE

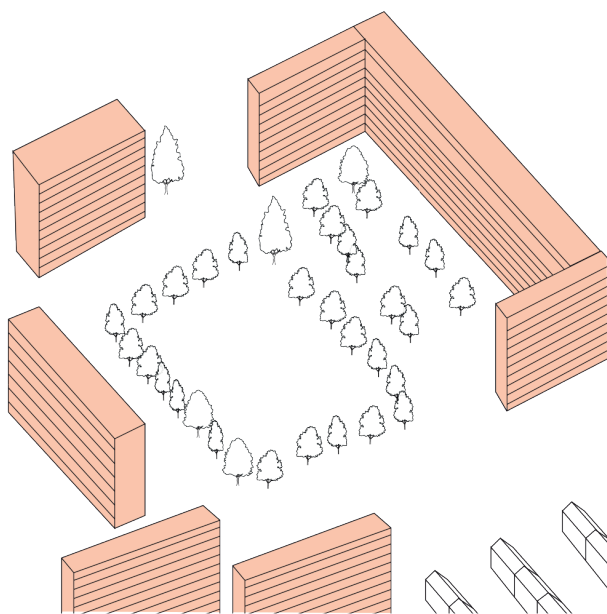
T4-T5

IMPACT SUR LE BÂTI

Les familles réalisent elles-mêmes des travaux à leurs frais (peintures, collage de papiers peint, plomberie etc).

ORGANISATION

Solidarité intracommunautaire avec les communautés musulmanes du quartier (turque, maghrébine essentiellement).



OCCUPANT·E·S

NOMBRE

63 familles

PAYS D'ORIGINE

Tchéchénie - Ouzbékistan essentiellement

STATUTS ADMINISTRATIFS

Primo-arrivant·e·s, demandeur·euses d'asile, débouté·e·s du droit d'asile, réfugié·e·s

COMPOSITION

En majorité des familles nombreuses



ÉCOSYSTÈME

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Habitat-Cité

Equalis

Le Secours catholique

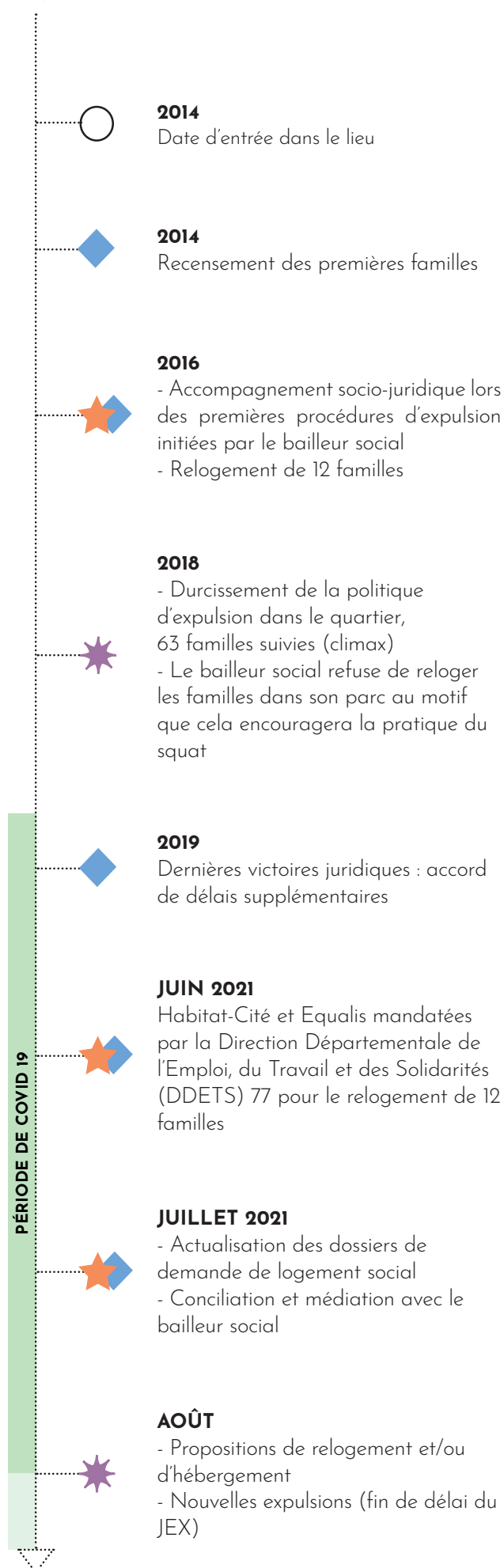
Les restaurants du cœur

ACTEUR·RICE·S PUBLIC·QUE·S

MDS de Montereau

DDETS 77

OPHLM Confluence Habitat



ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement personnalisé d'accès aux droits, selon les besoins identifiés.

LEVIERS

- **Intervention de la Direction Départementale du Travail, des Solidarités et de l'Emploi** qui a permis la sortie de squat et le relogement d'une quinzaine de familles dans le quartier, activant les leviers du 115, du SIAO et permettant l'accès à un logement social dans le département (via le programme SIPLO).
- **Connaissance des dossiers de demande de logement** des familles depuis 2014

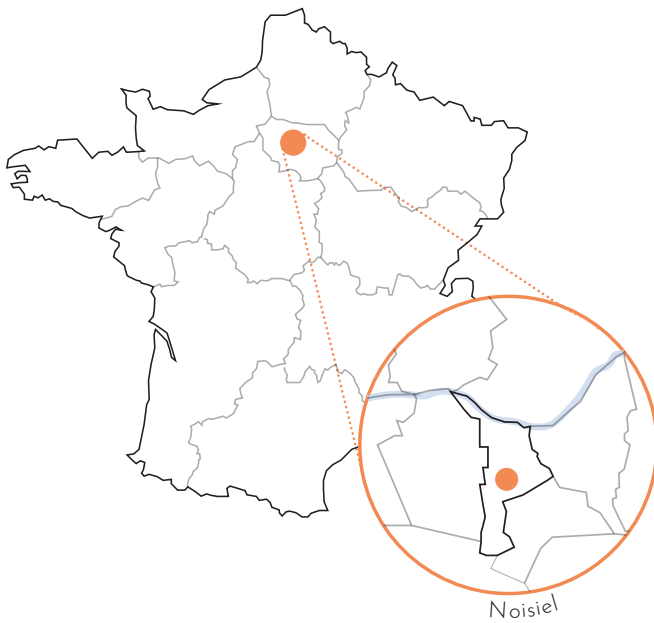
FREINS

- **Relations instables** avec le bailleur social, propriétaire des appartements, en début d'accompagnement.
- **Peu de moyens financiers** pour proposer des solutions innovantes pour favoriser les sorties de squat et l'entrée dans le droit commun.

LÉGENDE

- Entrée dans le lieu
- Sortie du lieu
- Améliorations du lieu
- Événements accompagnement
- Événements juridiques
- Violences

NOISIEL



LOCALISATION

Noisiel, 77337, France

TYPE DE BÂTIMENT

Bâtiment administratif

TYPE DE FONCIER

Privé (entreprise)

GÉNÈSE DU PROJET

Des familles roms moldaves se sont installées dans un bâtiment administratif abandonné à Noisiel au début de l'année 2020. La préfecture de Seine-et-Marne (77) a mandaté Habitat-Cité en mai 2020 pour réaliser un diagnostic social des familles.

SITUATION JURIDIQUE

Procédure d'expulsion arrivée à son terme

ESPACES COMMUNS

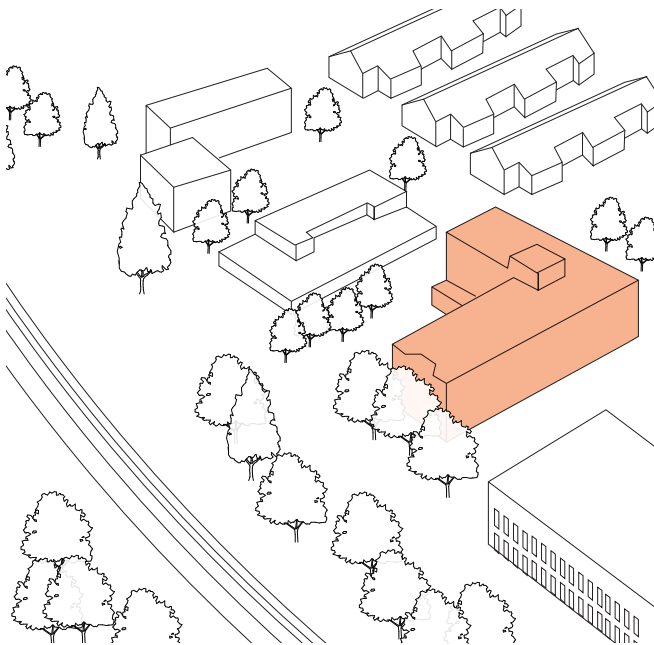
Parking, cuisines dans les couloirs

IMPACT SUR LE BÂTI

Construction des chambres dans le bâtiment, toilettes complémentaires avant l'expulsion aménagées par Empreintes.

ORGANISATION

Organisation collective instituée par quelques familles du squat



OCCUPANT·E·S

NOMBRE

300 - 400

PAYS D'ORIGINE

Roumanie, Moldavie, Ukraine

STATUTS ADMINISTRATIFS

Demandeureuse·s d'asile, dubliné·e·s et débouté·e·s du droit d'asile

COMPOSITION

Familles élargies avec des enfants, personnes isolées

ÉCOSYSTÈME

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Habitat-Cité
Association Ville Hôpital
Empreintes

ACTEUR·RICE·S PUBLIC·QUE·S

DDETS 77
Mairie de Noisiel

MI-DÉCEMBRE 2019

Ouverture, arrivée progressive des familles

25 AVRIL 2020

Décès d'une jeune fille du covid

2 MAI 2020

Première visite d'Habitat-Cité à la demande de la Mairie

27 MAI 2020

Rencontre avec la mairie de Noisiel

FIN MAI 2020

Fin de l'intervention de Ville Hôpital sous les barnums

29 MAI 2020

Annnonce de la décision d'évacuation

10 JUIN 2020

Réunion avec la sous-préfecture de Torcy

23 JUIN 2020

Séance de photos avec Stéphane Etienne

29 JUILLET 2020

Visite surprise de la Mairie de Noisiel avec des journalistes et FR3

13 AOÛT 2020

Distribution de kits d'hygiène, colis alimentaires (Action contre la Faim)

20 AOÛT 2020

Rencontre avec les voisins, un prêtre et les squatteur·euses pour tenter d'enrayer les conflits dus à des problèmes de nuisances

20 SEPTEMBRE 2020

Signalement de violences envers une famille avec une personne handicapée et un enfant, la famille est relogée

05 OCTOBRE 2020

Début du mandat d'Empreintes pour recenser les familles en vue d'une expulsion prochaine

13 OCTOBRE 2020

Expulsion

ACCOMPAGNEMENT

- Diagnostic social
- Accès aux droits
- Médiation avec les voisins
- Suivi psycho-médical

LEVIERS

- **Travail en binôme avec l'association** Ville Hôpital qui agit dans le secteur de la santé.
- **Intervention de la DDETS** pour qu'Habitat-Cité puisse accompagner en urgence les femmes victimes de violence.

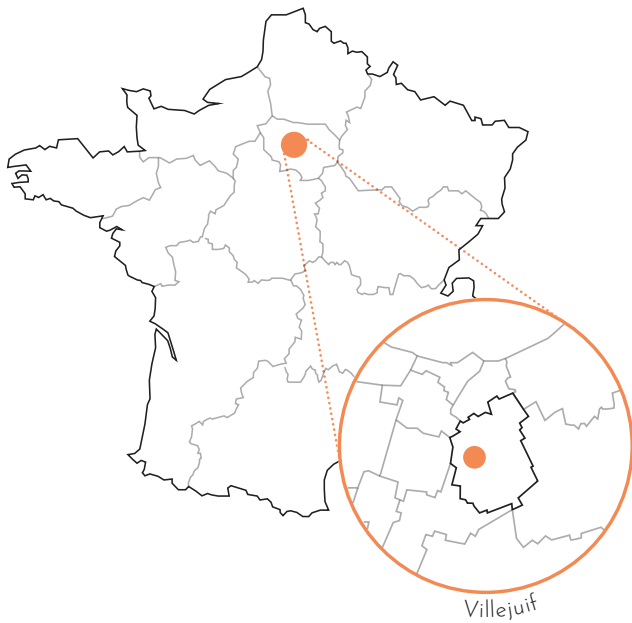
FREINS

- **Crise sanitaire** qui a bloqué les démarches administratives.
- Ressources humaines insuffisantes.
- Suspicion de **trafic humain** sur le squat.
- **Méfiance** du public envers les associations.
- Propositions de relogement non adaptées aux public et adressées seulement aux personnes dont la procédure d'asile était en cours.
- Discours anti-rom.

LÉGENDE

- Entrée dans le lieu
- Sortie du lieu
- Améliorations du lieu
- ◆ Événements accompagnement
- ★ Événements juridiques
- ✱ Violences

HAUTES BRUYÈRES



LOCALISATION

Villejuif, 94800, France

À proximité du parc des Hautes Bruyères

TYPE DE FONCIER

Public

GÉNÈSE DU PROJET

Des familles moldaves et roumaines se sont installées sur un terrain début 2020, où des travaux du Grand Paris doivent avoir lieu. Des personnes roumaines suivies par Habitat-Cité ont alerté l'association sur la situation de ce squat juste avant le confinement.

SITUATION JURIDIQUE

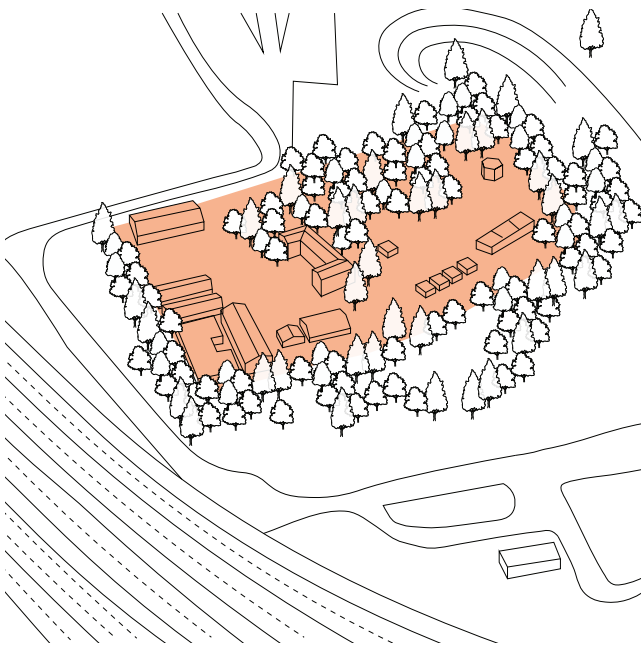
Procédure d'expulsion arrivée à son terme

IMPACT SUR LE BÂTI

- Citernes d'eau et fourniture (insuffisante) d'eau via un camion envoyé par la mairie
- 4 toilettes de chantier
- Aménagements des espaces intérieurs

ORGANISATION

- La quarantaine de personnes présentes initialement se connaissaient préalablement
- Pas d'information sur celles et ceux venues après.
- Présence d'un chef de squat et perception de sommes assimilées à des "loyers"



OCCUPANT·E·S

NOMBRE

Une 40aine de personnes au début, puis entre 300 à 350

PAYS D'ORIGINE

Moldavie, Roumanie

STATUTS ADMINISTRATIFS

Demandeur·e·s d'asile, dubliné·e·s, débouté·e·s du droit d'asile, européen·ne·s

COMPOSITION

Principalement familles avec enfants

ÉCOSYSTÈME

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Habitat-Cité (continu)

Action contre la faim (ponctuel)

Médecins du Monde (ponctuel)

ACINA

JANVIER-FÉVRIER 2020

Information de l'existence d'un squat de 40 personnes aux Hautes Bruyères

10 MARS 2020

Début de l'intervention d'Habitat-Cité sur site

MARS 2020

Recensement des habitants et des besoins

Alerte des autorités locales et départementales pour le raccordement à l'eau et à l'électricité
Réalisation d'un référé-liberté pour l'accès à l'eau
Distributions de colis alimentaires

AVRIL 2020

Installation de citernes pour l'eau potable

3-18 MAI 2020

Installation de 4 toilettes de chantier

AVRIL - NOVEMBRE 2020

- Suivi des habitants et distribution alimentaire
- Visites d'Action Contre la Faim et de Médecins du Monde : consultations médicales, prévention autour du covid 19, distribution de kits d'hygiène
- Alerte des autorités sur des problèmes liés à l'eau potable
- Augmentation du nombre d'habitants suite à des expulsions d'autres squats : entre 200 et 250 habitants sur site

9 NOVEMBRE 2020

Visite d'un journaliste de RFI pour la réalisation d'un reportage

31 DÉCEMBRE 2020

Décision du tribunal d'accorder des délais avant expulsion

AVRIL - MAI 2021

Collaboration avec Acina pour établir une liste des habitants afin de faire des propositions de relogement et d'hébergement

JUIN 2021

Expulsion du lieu

ACCOMPAGNEMENT

- Diagnostic social
- Accès aux droits : asile, santé, aide alimentaire, scolarisation, accompagnement juridique
- Référé liberté
- Accès à l'eau
- Défense suite à l'ordonnance de quitter les lieux
- Droit du travail

LEVIERS

- La **communication** avec les familles est facile car les équipes parlent roumain et russe.
- Le référé liberté pour l'**accès à l'eau** a fonctionné : décision positive rendue par le Tribunal de Melun.
- Les **distributions de colis alimentaires**, les **sensibilisations** pour se prémunir du **Covid**, les **consultations médicales** et les orientations vers les pass hospitaliers ont permis de créer un lien de confiance avec les habitants.

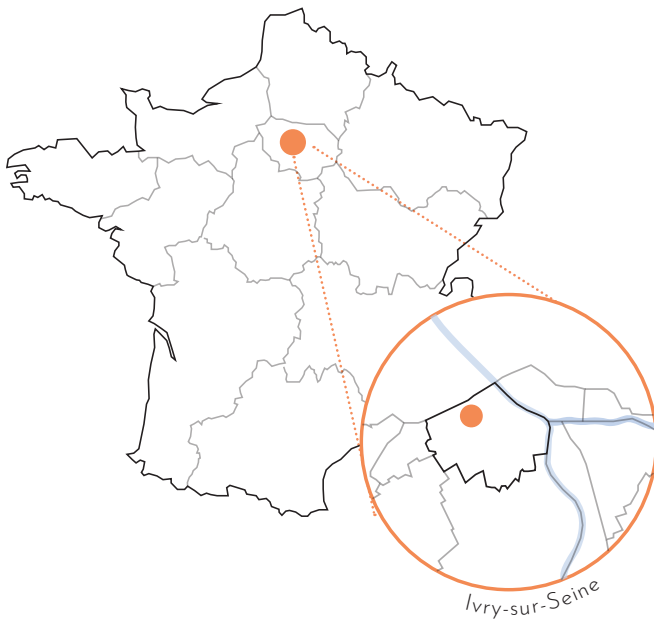
FREINS

- Peu de **communication avec les autorités locales et départementales**, malgré certaines bonnes volontés.
- Respect partiel de la **décision du Tribunal** suite au référé liberté sur l'accès à l'eau.
- Les perspectives d'**accès à l'asile** sont quasi nulles car les habitants viennent majoritairement de Moldavie, un pays considéré comme sûr.
- Des suspicions quant au **détournement de denrées alimentaires** par une famille au détriment des autres habitants.
- Forte **augmentation du nombre d'habitants**, suite à des expulsions dans d'autres squats dans les départements limitrophes.
- Dépôts de **déchets sauvages** impliquant un risque sanitaire.

LÉGENDE

- Entrée dans le lieu
- Sortie du lieu
- Améliorations du lieu
- ◆ Événements accompagnement
- ★ Événements juridiques
- ✱ Violences

MARCEAU



LOCALISATION

Ivry-sur-Seine, 94200, France

TYPE DE BÂTIMENT

Immeuble

PROPRIÉTAIRE

Propriétaire privé

DURÉE DE VACANCE DU LIEU

Quelques mois

GÉNÈSE DU PROJET

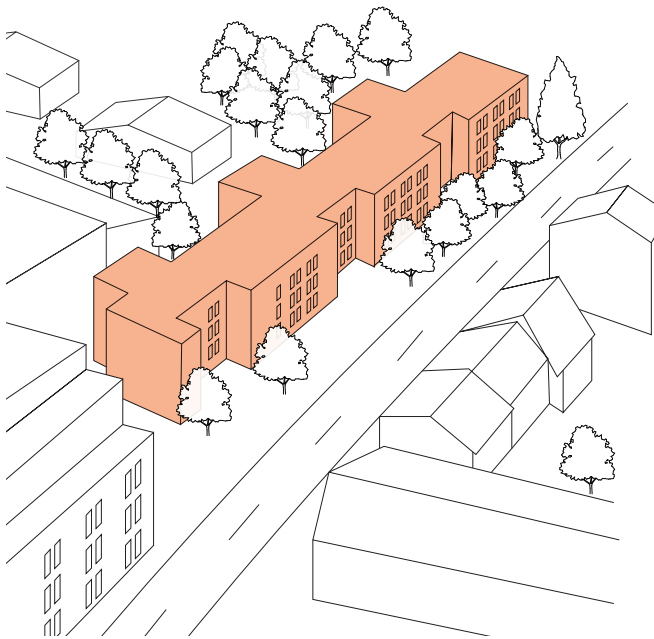
Un collectif d'habitant·es a ouvert un squat pour vivre un projet de cohabitation multiculturel entre Français et migrants.

SITUATION JURIDIQUE

Procédure d'expulsion arrivée à son terme

ORGANISATION

Collectif d'habitant·es et collectif de soutiens des squatteuse·s



OCCUPANT·ES

NOMBRE

67

PAYS D'ORIGINE

Tchéquie - Afrique de l'Ouest

STATUTS ADMINISTRATIFS

Demandeuses d'asile, déboutées de l'asile, sans papiers, réfugiées, bénéficiaires d'un titre de séjour

COMPOSITION

Familles, hommes isolés, un couple sans enfant

ÉCOSYSTÈME

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

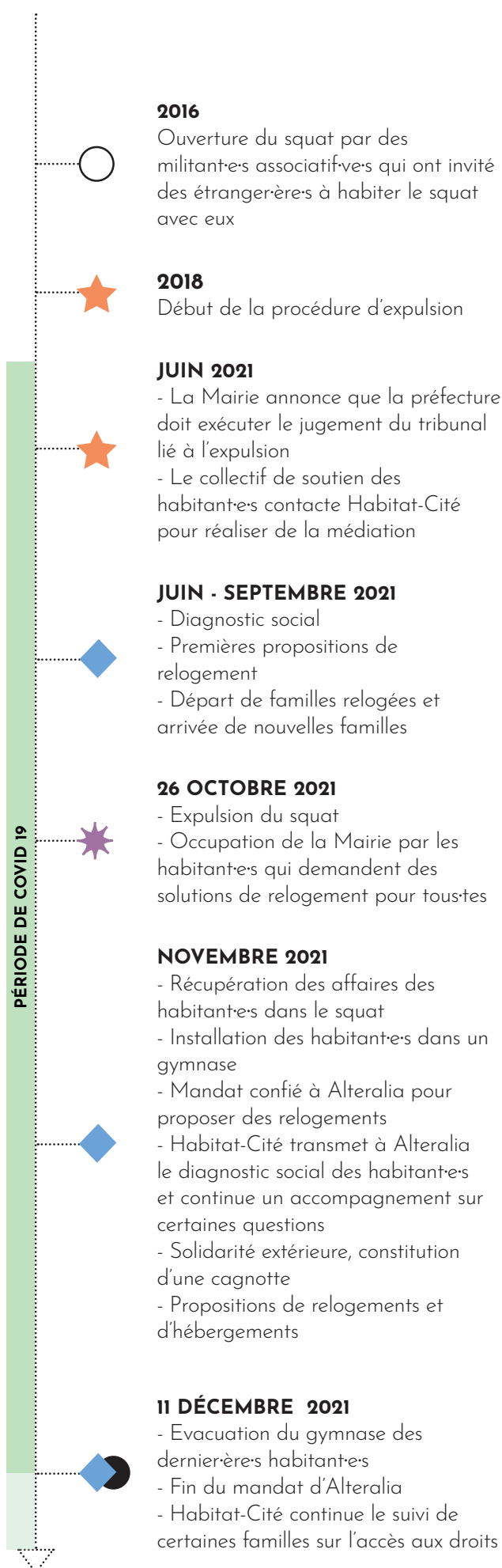
Habitat-Cité
Comité Tchèque
Alteralia

SOUTIENS CITOYEN·NES

Collectif des soutiens des habitants

ACTEUR·RICE·S PUBLIC·QUE·S

CCAS d'Ivry-sur-Seine



ACCOMPAGNEMENT

- Diagnostic social
- Accès à l'hébergement et au logement
- Accès aux droits
- Intervention d'une psychologue

LEVIERS

- **Appui de la Mairie** d'Ivry-sur-Seine pour des propositions de logement et d'hébergement avant l'expulsion.
- **Forte mobilisation** des habitant·e·s et des soutiens auprès des pouvoirs publics pour se faire entendre.
- Importante **solidarité extérieure** (voisin·e·s, professeur·e·s, communautés musulmanes).
- **Médiatisation** importante de l'expulsion.

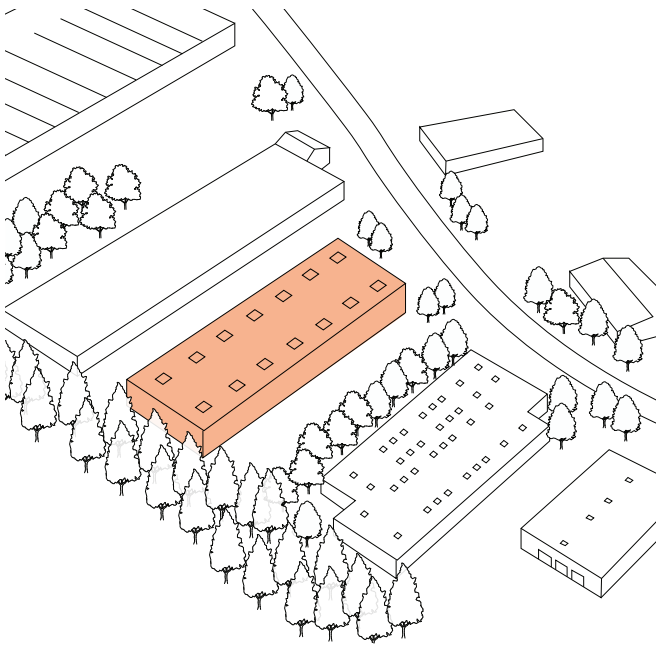
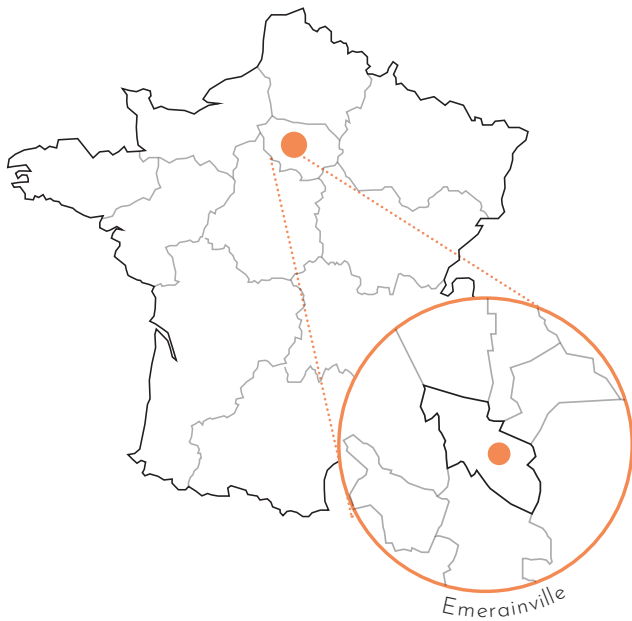
FREINS

- L'association Alteralia disposait d'un **temps très court** pour le relogement des familles expulsées et réfugiées dans un gymnase.
- **Conditions de vie très difficiles** en plein hiver dans le gymnase alloué après l'expulsion.
- **Rapport de force** entre l'association Alteralia et les autres acteur·rice·s de solidarité.
- Difficulté à travailler ensemble et se compléter.

LÉGENDE

- Entrée dans le lieu
- Sortie du lieu
- Améliorations du lieu
- ◆ Événements accompagnement
- ★ Événements juridiques
- ✱ Violences

EMERAINVILLE



LOCALISATION

Emerainville, 77184, France

TYPE DE BÂTIMENT

Bâtiment administratif avec un entrepôt

TYPE DE FONCIER

Privé (entreprise)

PROPRIÉTAIRE

Euro Clim plus

GÉNÈSE DU PROJET

Ouverture après l'expulsion des squats de Noisiel et Melun

SITUATION JURIDIQUE

Ordonnance d'expulsion rendue en octobre 2020

IMPACT SUR LE BÂTI

Construction de chambres dans l'entrepôt

ORGANISATION

Organisation collective instituée par quelques familles du squat



OCCUPANT·E·S

NOMBRE

150 - 350

PAYS D'ORIGINE

Moldavie, Ukraine, Roumanie

STATUTS ADMINISTRATIFS

Demandeureuse·s d'asile, dubliné·e·s et débouté·e·s du droit d'asile

COMPOSITION

Familles élargies avec des enfants, personnes isolées



ÉCOSYSTÈME

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Habitat-Cité

Association Ville Hôpital (AVIH)

Empreintes

ACTEUR·RICE·S PUBLIC·QUE·S

DDETS 77



ACCOMPAGNEMENT

- Diagnostic social
- Accès à l'hébergement
- Accès aux droits

LEVIERS

- Maraude dans le squat au mois de novembre avec l'association Ville Hôpital qui a permis de construire un **lien avec des habitant·e·s** et de gagner la confiance de l'un des chefs de squat.
- **Accompagnement des victimes de traite** souhaitant témoigner au mois de décembre.
- **Soutien de la DDETS** pour accompagner ces personnes.

FREINS

- **Réseau mafieux** présent sur le squat.
- Certaines propositions de relogement lors de l'expulsion n'étaient pas adaptées à la situation des familles.
- **Pas de protection des victimes** potentielles de traite.

LÉGENDE

- Entrée dans le lieu
- Sortie du lieu
- Améliorations du lieu
- ◆ Événements accompagnement
- ★ Événements juridiques
- ✱ Violences

RECOMMANDATIONS À L'INTENTION DES ACTEURS ACCOMPAGNANT LES PERSONNES VIVANT EN SQUATS

CRÉER UN LIEN DE CONFIANCE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Se présenter, présenter son organisme de rattachement, expliquer les objectifs associés à sa présence et les modalités de cette présence (durée, régularité, étapes clefs...). Entretenir la confiance au fil de l'intervention en respectant le cadre donné ou, le cas échéant, en expliquant les changements nécessaires.

OBSERVER ET ANALYSER LES DYNAMIQUES EXISTANTES

Comprendre le réseau d'acteurs gravitant dans et autour du lieu : habitant.e.s, intervenants associatifs, représentant.e.s des pouvoirs publics, propriétaire du lieu, voisin.e.s. Repérer la ou les personnes influentes au sein des habitant.e.s, comprendre les dynamiques de pouvoir, se rendre sur les lieux à des moments stratégiques pour parler à un maximum d'occupant.es, prévoir de l'interprétariat.

FAVORISER UN CLIMAT SÉCURISANT POUR TOUS LES ACTEURS

Identifier les situations susceptibles de créer des conflits, analyser l'environnement et le contexte : propriétaire du lieu, voisinage, ramassage des ordures, etc. Mettre en place des actions de médiation, des animations, des temps de rencontres entre ces acteurs différenciés.

RESPECTER L'INTIMITÉ DES HABITANT.E.S

Se rendre visible en s'installant dans un endroit neutre. Favoriser les échanges individuels dans un lieu assurant la confidentialité des échanges. Proposer des rendez-vous hors site pour permettre aux individus de s'extraire d'éventuelles pressions existantes. Ne pas entrer dans les habitats des personnes, ne pas prendre de photographies, sans y être expressément autorisé.

PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS ET SOUHAITS DES PERSONNES

Faire systématiquement des rapports médico-sociaux écrits, identifier et si besoin signaler les personnes les plus vulnérables et traiter leurs dossiers de relogement en priorité. En amont et lorsqu'on reçoit des propositions de relogement, accompagner les personnes à définir leurs projets de vie en tenant compte des adresses de scolarité, travail, formation et lieux où elles sont soignées.

ORGANISER DES TEMPS COLLECTIFS

Sur site avec les habitant.es, répondre aux priorités identifiées : consultations médicales, groupes de parole, cours de français langue étrangère, soutien aux démarches administratives, etc. Favoriser la régularité de ces rencontres, en faire un lieu d'information et un espace permettant des formes de prise de décisions collectives.

INSTAURER UNE DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION

Pour mettre en place et maintenir une dynamique de groupe, répondre à des besoins immédiats par des actions concrètes, même modestes (modification de la gestion des déchets, signalétique, espace d'affichage...), en les concevant et les construisant avec les habitant.es.

NÉGOCIER LE CHANGEMENT DE STATUT DU LIEU

Selon le type de propriétaire (public ou privé qu'il soit particulier ou personne morale) proposer des baux ou conventions, même courts ou à titre précaire, aux parties prenantes en soulignant les intérêts de chacun.es et en mettant les éléments en regard les uns des autres : protection et mise à l'abri des personnes, engagements sur l'entretien du lieu de vie par les occupant.es, coût relatif à l'évacuation et/ou aux frais de gardiennage à la charge du propriétaire...

RETARDER L'ÉVACUATION DU SITE

Mobiliser les outils juridiques à disposition pour obtenir des délais avant expulsion, solliciter des personnes ressources au fait du droit (avocat ou conseil juridique) pour s'assurer que les procédures sont respectées ou, le cas échéant, annulées tant sur la forme que sur le fond.

SI L'ÉVACUATION EST PRONONCÉE ET MISE EN ŒUVRE

Rappeler aux représentants des instances publiques l'obligation de réaliser un diagnostic social avec une proposition de relogement ou d'hébergement. Lors de l'expulsion, être présent pour réaliser une médiation auprès des forces de l'ordre afin que l'expulsion se passe calmement et s'assurer que les occupant.es puissent récupérer toutes leurs affaires.

INTERPELLER LES POUVOIRS PUBLICS ET LES MÉDIAS

Selon le contexte, en évaluant les risques et bénéfices, informer publiquement des modalités et effets de l'évacuation des lieux de vie, montrer le coût de l'évacuation (mobilisation des forces de l'ordre, déconstruction de l'accompagnement social...). Différents outils peuvent être mobilisés tels qu'une conférence de presse, un communiqué de presse inter-associatif, des pétitions en lignes...

SORTONS DU SQUAT !

Une étude réalisée par :  Habitat
Cité

 quatorze

et financée par :

Fondation
de
France